
Étude de cas sur le plaidoyer

TANZANIE : DES LOIS POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

PAYS :	Tanzanie
THÈMES :	Corruption ; gouvernance ; terres et propriété
APPROCHES DE PLAIDOYER :	Représentants gouvernementaux : lobbying ; représentants gouvernementaux : rencontrer ; mécanismes juridiques

Il y a quelques années, le Conseil chrétien de Tanzanie (Christian Council of Tanzania, CCT), partenaire de Tearfund, cherchait à promouvoir une gestion plus ouverte, plus transparente et plus responsable des ressources naturelles du pays (pétrole, gaz, métaux et minéraux). Il voulait garantir que les bénéfices générés par l'extraction de ces ressources ne soient pas perdus à cause de la corruption, et qu'ils servent au contraire à améliorer la croissance économique et le développement social. Le CCT souhaitait notamment que l'État adopte une loi encadrant la gestion de l'extraction, pour améliorer les systèmes d'établissement de rapports de l'État et des entreprises ; renforcer la confiance ; et mieux informer l'opinion publique et alimenter le débat public afin que les richesses issues des ressources naturelles profitent à tous les citoyens du pays et non pas à une petite élite minoritaire.

Pendant plusieurs années, le CCT s'est entretenu régulièrement avec les représentants gouvernementaux et les membres des conseils d'administration de sociétés minières. Il a également sensibilisé les esprits à la question devant le parlement tanzanien, en présence notamment de députés chrétiens et d'évêques. Il a fait preuve d'une grande ténacité à l'égard des changements qu'il souhaitait voir.

Suite à ce lobbying, le ministre compétent a demandé au CCT de l'aider à rédiger de nouvelles lois qui permettraient de mieux encadrer les activités de l'industrie minière. Cette collaboration a mené à l'adoption de plusieurs nouvelles lois : la loi sur le pétrole, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives de Tanzanie, et la loi sur la gestion financière. Le CCT continue de surveiller que ces lois sont bien respectées et appliquées, et il réclame, lorsque cela est nécessaire, des amendements afin que les lois soient solides et efficaces.